

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Deville-Mazout Sàrl**, à Vernier (FOSC du 01.05.2003, p. 8). Les pouvoirs de Maier Martin, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Schenkel Denis, de et à Nyon, membre et président du conseil, signe collectivement à deux.
Journal no 4588 du 13.04.2004
(02218658 / CH-660.0.585.983-3)